

CAGP'S 33RD NATIONAL CONFERENCE
ON STRATEGIC PHILANTHROPY

Weaving the Fabric
OF GENEROSITY

APRIL 7-9, 2027 | TORONTO



LE 33E CONGRÈS NATIONAL DE L'ACPD
SUR LA PHILANTHROPIE STRATÉGIQUE

Tisser la toile de
LA GÉNÉROSITÉ

7-9 AVRIL 2027 | TORONTO

Call for
PROPOSALS
& INFORMATION FOR PRESENTERS

Appel à
PROPOSITIONS
ET INFORMATIONS POUR LES PRÉSENTATEURS



CAGP'S 33RD NATIONAL CONFERENCE
ON STRATEGIC PHILANTHROPY

Weaving the Fabric
OF GENEROSITY

APRIL 7-9, 2027 | TORONTO



LE 33E CONGRÈS NATIONAL DE L'ACPD
SUR LA PHILANTHROPIE STRATÉGIQUE

Tisser la toile de
LA GÉNÉROSITÉ

7-9 AVRIL 2027 | TORONTO

Table des matières

	Section
1. Thème et objectifs du congrès	2
2. Format du congrès et participants	2
3. Appel à propositions	2
4. Exemples de grands thèmes éducatifs et d'ateliers	3
5. Format des ateliers	6
6. Niveaux de connaissances	6
7. Attentes des conférenciers	7
8. Critères de sélection des propositions	8
9. Informations relatives à la soumission de propositions	8
10. Renseignements supplémentaires	9

Le comité du programme national vous invite à participer au 33^e congrès national de l'ACDP sur la philanthropie stratégique.

1. Thème et objectifs du congrès

La conférence annuelle est un rendez-vous incontournable pour les planificateurs de dons, les collecteurs de fonds, les conseillers professionnels et autres hauts responsables, qui leur permet d'échanger des informations, des connaissances et des idées sur tous les aspects de la planification des dons, qu'ils soient d'ordre relationnel ou hautement technique, ainsi que sur des questions et tendances plus générales qui concernent nos délégués.

Dans le cadre de nos efforts pour renforcer la diversité, l'ACDP invite les personnes de tous horizons, en particulier celles issues de communautés méritant l'équité, à soumettre des propositions de présentation pour notre prochaine conférence. Le soutien commence par l'écoute, la parole et la diffusion, et l'ACDP souhaite jouer un rôle actif en offrant des occasions de partager des expériences, de sensibiliser et de créer un secteur plus inclusif.

Le thème du congrès est le suivant :

Tisser la toile de la générosité

Les objectifs du congrès sont les suivants :

- offrir une orientation et un apprentissage sur la planification stratégique des dons;
- traiter du paysage changeant des dons de bienfaisance au Canada et échanger sur le sujet;
- renforcer les réseaux de professionnelles et professionnels en dons planifiés;
- positionner la philanthropie dans un avenir plus inclusif, équitable et juste.

2. Format du congrès et participants

Le 33^e congrès national annuel de l'ACDP se tiendra du 7 au 9 avril 2027 à Toronto, en Ontario. Nous prévoyons d'accueillir plus de 450 délégués venus de tout le pays.

Les membres de l'ACDP sont des leaders du secteur caritatif canadien et proposent aux donateurs et aux clients des moyens novateurs de réaliser leurs aspirations philanthropiques et d'influencer de manière significative le paysage philanthropique canadien. Parmi nos membres figurent également des conseillers professionnels – avocats, courtiers d'assurance, comptables, planificateurs financiers, etc. – qui conseillent des clients de tous âges et à toutes les étapes de leur vie sur la gestion et la disposition de leur patrimoine. Grâce à leur adhésion à un code de déontologie rigoureux, à l'apprentissage continu, au réseautage et à leur volonté de partager, nos membres s'engagent à grandir et à se perfectionner en tant que professionnels dans leurs domaines respectifs.

3. Appel à propositions

Le comité du programme du congrès sollicite des propositions d'ateliers destinés à s'intégrer au programme dans son ensemble. Ces ateliers devront :

- attirer et viser un auditoire riche et diversifié;
- venir étoffer le thème et les objectifs du congrès;

- être pertinents et engageants pour les personnes de tous niveaux d'expérience et de toute la gamme des professionnels et professionnelles en planification de dons;
- traiter des thèmes traditionnels de la planification des dons, de la constante évolution de la philanthropie, ainsi que de questions ou de tendances professionnelles plus larges;
- démontrer clairement que la compréhension de la sagesse relative à la planification des dons peut aider les organismes, les collectivités et les donatrices et donateurs à réaliser leurs rêves philanthropiques;
- aller chercher l'adhésion des personnes participantes grâce à leur caractère créatif et interactif et à la variété d'approches de concepts et d'applications.

Nous souhaitons toujours présenter un congrès inclusif et diversifié; aussi encourageons-nous les propositions de séances qui limitent la participation aux personnes ayant des identités intersectionnelles communes. Nous visons ainsi à créer des espaces de discussion et d'apprentissage nuancés qui sont liés aux expériences découlant de ces identités.

La date limite pour soumettre des propositions est le vendredi 3 juillet 2026.

4. Exemples de grands thèmes éducatifs et d'ateliers

Les grands thèmes éducatifs du congrès sont définis en fonction du [référentiel de compétences établi par l'ACDPD](#). Nous encourageons les personnes donnant un atelier à prendre en compte les thèmes et les exemples suivants dans l'élaboration de leur proposition, mais nous acceptons d'autres sujets d'intérêt qui sont pertinents pour les personnes participantes.

A. Établissement de relations

Des ateliers consacrés à l'art de renforcer les relations avec les donateurs et les clients. En tant que professionnels chevronnés, partagez des stratégies et des techniques permettant d'établir un lien authentique avec les donateurs et les clients, ancré dans votre mission, et de faire évoluer ces relations d'un niveau purement transactionnel vers un niveau transformationnel.

- Travail auprès des personnes endeuillées ou dont la mort est imminente.
- Visites de donatrices et donateurs; travail auprès de telles personnes qui ont développé une démence; conversations difficiles avec les donatrices et donateurs.
- Diversité et inclusion; renforcement de la compétence culturelle.
- Pratiques de reconnaissance et de fidélisation.
- Gestion d'un portefeuille de planification de dons; identification des perspectives de planification de dons; finalisation de dons.
- Travail auprès des liquidatrices et liquidateurs et des sociétés de fiducie.
- Établissement et maintien de relations avec les familles des donatrices et donateurs et avec les spécialistes en services-conseils.
- Évaluation de l'efficacité et de l'incidence des relations.

B. Véhicules de dons planifiés

Les dons testamentaires sont la pierre angulaire des dons planifiés, mais pourquoi s'arrêter là? Les ateliers portant sur ce thème permettent d'améliorer les connaissances et la compréhension de la variété des véhicules de dons, qu'ils soient immédiats ou différés, tels que les valeurs mobilières, les

fonds enregistrés, les polices d'assurance et les dons en nature. Ils permettent également de saisir les avantages propres à chacun de ces véhicules et l'impact qu'ils ont pour les donatrices et donateurs.

- Dons testamentaires, dons de polices d'assurance, dons de fonds enregistrés, dons mixtes et stratégies; études de cas de dons problématiques ou innovants et de délivrance de reçus; études de cas de dons stratégiques.
- Véhicules de dons avancés, notamment les dons d'options, de dividendes, d'actions accréditatives, de biens immobiliers et de rentes de bienfaisance.
- Fonds orientés par les donatrices et donateurs; travail auprès de gens fortunés.

C. Questions juridiques et éthiques

Les ateliers portant sur ce thème permettent aux professionnelles et professionnels de parfaire leurs connaissances techniques, d'affiner leur expertise, d'apprendre comment relever les défis et saisir les occasions uniques qu'offre la planification de dons, et de gérer habilement les programmes de dons planifiés.

- Planification et avantages fiscaux; questions relatives à la common law et au *Code civil du Québec*; obligations légales pour les organismes de bienfaisance.
- Comptabilité des organismes à but non lucratif; traitement des dons; délivrance de reçus.
- Aspects juridiques, réglementaires et financiers des dons planifiés; nouvelles lois sur les fiducies et répercussions sur l'administration des successions.
- Transition vers la retraite.
- Limites dans les relations des professionnelles et professionnels en dons planifiés avec les donatrices et donateurs.
- Scandales concernant la bienfaisance et la philanthropie et répercussions sur la confiance des gens.

D. Connaissance de son propre organisme de bienfaisance

Les philanthropes s'impliquent et s'informent de plus en plus, et les successions se complexifient. Une bonne compréhension de la gouvernance et des questions financières de son propre organisme est donc essentielle à une recherche fructueuse de dons. Les ateliers portant sur ce thème vont au-delà de la planification des dons et des successions et traitent plus largement de la gestion et de la surveillance des organismes de bienfaisance.

- Outils numériques pour la planification des dons; données.
- Amélioration du leadership; culture organisationnelle.
- Embauche, motivation, évaluation et formation; problèmes sur le lieu de travail, notamment les relations toxiques et le harcèlement.
- Planification intégrée des dons; élimination du travail en silo.
- Questions sous-sectorielles : éducation, santé, religion, fondations communautaires et secteurs artistiques et culturels.
- Planification de dons dans les petits organismes de bienfaisance.
- Création d'un dossier de planification de dons pour soutenir le conseil d'administration; établissement d'objectifs et de mesures pour les rapports à l'équipe de direction et au conseil.
- Politiques et procédures.

E. Marketing et communication

Les ateliers portant sur ce thème présentent les idées les plus récentes et intéressantes sur l'élaboration et l'utilisation d'outils connexes de marketing et de communication concernant la planification de dons sur les plates-formes multimédias.

- Données démographiques.
- Perspectives multiculturelles relatives à la mort, à l'approche de la mort, aux dons testamentaires, etc.
- Mesures de référence et indicateurs; recherche sur les dons et analyse des données.
- Méthodes de marketing, notamment la publicité, le marketing direct, les rencontres en personne, les médias sociaux et les sites Web.
- Diffusion de messages à l'ère de l'information; concurrence pour l'attention dans un environnement divisé de l'information.
- Médias sociaux.
- Image de marque.

F. Au-delà des dons planifiés

Nous savons qu'il y a plus à apprendre et à faire partager que les aspects techniques et nous aimons les nouvelles idées. Donc, ne laissez pas les thèmes ci-dessus vous limiter. Si vous désirez faire part d'un concept, discuter d'un cas complexe, parler d'un défi dont vous avez tiré des leçons ou révéler une approche inspirante, envisagez de soumettre une proposition. Les personnes participantes nous ont également fait part de leur intérêt pour les sujets suivants :

- Compétences en leadership et progression professionnelle.
- Croissance personnelle et bien-être.
- Curiosité et esprit critique.
- Paysage philanthropique en évolution, tendances et défis en matière de dons.
- Changement social, inclusion, équité.

5. Format des ateliers

Nous sommes à la recherche de propositions pour des ateliers donnés en personne d'une durée de 60 ou 90 minutes, dans les formats suivants :

Présentation faite pendant l'atelier : L'atelier doit combiner présentation et dialogue avec les personnes participantes.

Discussions en panel : Le panel doit refléter la diversité des points de vue et des expériences sur un sujet ou une question précise. Nous recommandons qu'il y ait une personne responsable de la modération et un maximum de trois panélistes.

Participation et interaction : des sessions conçues pour être un peu plus pratiques, permettant de partager des connaissances de manière créative et captivante.

6. Niveaux de connaissances

Veuillez concevoir votre atelier en fonction de l'un des niveaux de connaissances ci-dessous.

INTRODUCTION : Ces ateliers s'adressent aux personnes ayant moins de deux ans d'expérience dans leurs fonctions ou dans le domaine de la planification des dons, notamment les spécialistes en services-conseils et les responsables de dons majeurs, de collectes annuelles ou de campagnes qui souhaitent en savoir plus sur la planification des dons, et le personnel ou les membres du conseil d'administration d'un organisme de bienfaisance qui envisagent l'établissement d'un programme de dons planifiés.

INTERMÉDIAIRE : Ces ateliers portent sur l'évolution ou l'amélioration d'un programme de dons planifiés déjà établi. Ils s'adressent à un auditoire ayant *plus de* deux ans d'expérience dans leurs fonctions ou dans le domaine de la planification des dons, notamment les responsables de la planification des dons, le personnel et les membres du conseil d'administration qui traitent les dons majeurs, les gestionnaires de campagnes annuelles et les responsables des relations avec les donatrices et donateurs, des politiques, des transactions financières ou de l'administration. Ces ateliers visent également les spécialistes en services-conseils souhaitant améliorer leurs connaissances techniques et leurs compétences de base en planification de dons.

AVANCÉ : Ces ateliers s'adressent à un auditoire ayant au moins cinq ans d'expérience dans leurs fonctions ou dans le domaine de la planification des dons. Ils se penchent plus en détail sur les aspects techniques, réglementaires et juridiques de la planification de dons et des relations avec les donatrices et donateurs et la clientèle qui recherchent des conseils avisés sur des dons complexes et transformateurs.

GÉNÉRAL : Ces ateliers éducatifs intéressent toutes les personnes participant au congrès. Les sujets peuvent être pertinents pour les professionnelles et professionnels en dons planifiés, les spécialistes en services-conseils ou le personnel, les bénévoles ou les membres du conseil d'administration d'organismes de bienfaisance, quel que soit leur niveau d'expérience avec la planification des dons et leur intérêt pour le secteur philanthropique du Canada.

7. Attentes des conférenciers

Conférenciers doivent :

- Faire preuve d'ouverture concernant tout changement recommandé par le comité du programme du congrès à la présentation.
- Respecter le contenu, le processus, la liste de noms ou le nombre de personnes indiqués dans la proposition, à moins d'avoir préalablement obtenu l'approbation du comité du programme.
- Fournir une présentation complète en format électronique **d'ici le 5 mars 2027**. Il s'agit d'une date provisoire qui sera confirmée au cours de la nouvelle année.
- Accepter que les personnes participant au congrès puissent accéder à la présentation sur le site Web de l'ACPDP. L'accès sera protégé par un mot de passe communiqué uniquement aux gens inscrits.
- Fournir tous documents ou ressources dans le cadre de l'atelier aux personnes participantes.
- Accepter que l'audio et la vidéo de l'atelier soient enregistrés, le cas échéant, et que la présentation captée électroniquement soit éventuellement diffusée par l'ACPDP après le congrès. L'entièreté du contenu demeure la propriété intellectuelle de la personne présentant l'atelier.
- **Comprendre que les ateliers ne constituent pas une occasion de marketing pour des produits ou des services et que le contenu doit fournir des idées d'apprentissage et des idées exploitables.** Si vous souhaitez prendre la parole pour commercialiser des services ou des produits, veuillez parler à l'ACPDP des possibilités de présentation de contenu commandité.

Quelques mots sur la rémunération des conférenciers

Le partage ouvert des connaissances et de l'expertise en matière de philanthropie et de planification stratégique des dons caritatifs est un principe fondamental de l'ACPDP depuis sa création en 1993. Outre les activités de perfectionnement professionnel proposées par les sections locales, le congrès national de l'ACPDP constitue un lieu central où les membres et d'autres experts se réunissent pour échanger, s'informer et apprendre les uns des autres. Cet esprit de partage fait partie intégrante de la philosophie de l'ACPDP et nous sommes extrêmement reconnaissants envers tous ceux qui contribuent si généreusement à rehausser notre communauté et à renforcer la planification des dons au Canada. Nous reconnaissons également que de nombreuses personnes souhaitant faire partie de notre communauté de partage des connaissances se heurtent à des limites et à des obstacles pour participer à la Conférence nationale de l'ACPDP. Afin de garantir que nos délégués puissent bénéficier d'un éventail aussi large que possible de conférenciers et d'expertise, nous reconnaissons que la rémunération des conférenciers est un élément important à prendre en compte.

Conformément à nos objectifs visant à renforcer l'équité et l'accès pour tous, nous sommes heureux d'offrir des honoraires facultatifs de 250 \$ aux personnes qui souhaitent être rémunérées pour leur intervention lors de la conférence de l'ACPDP.

Pour les personnes qui auraient besoin d'une aide financière supplémentaire, nous disposons également d'un budget limité destiné à couvrir les frais de déplacement et d'hébergement, à hauteur de 750 \$ par personne.

Nous tenons à remercier celles et ceux qui renoncent à une indemnité d'intervention ou à toute autre aide financière, soit parce que leur participation est prise en charge par leur employeur, soit parce qu'ils disposent des moyens financiers nécessaires pour assister à la conférence de l'ACDP et y intervenir. Cela nous permet d'offrir un soutien accru à ceux qui, sans cela, ne pourraient pas y assister. Veuillez noter que toutes les demandes de rémunération et/ou d'aide financière pour les frais de déplacement et d'hébergement resteront strictement confidentielles. Ces informations ne seront pas communiquées au comité du programme de la conférence et ne seront pas prises en compte dans le cadre du processus d'évaluation et de sélection des conférenciers.

8. Critères de sélection des propositions

Nous recherchons une diversité de méthodologies, de sujets et de sujets d'intérêt du secteur qui tiennent compte des différences de taille des organismes, des niveaux d'expérience des personnes participantes et des caractéristiques démographiques des personnes donnant un atelier. Nous essayons également d'équilibrer la représentation régionale en mettant en valeur l'expérience et les connaissances des personnes donnant un atelier qui proviennent de la ville où se tient l'événement.

Le comité du programme du congrès évalue toutes les propositions en utilisant un processus d'examen établi basé sur les critères suivants :

- la clarté de l'objectif, de la description et des résultats escomptés de l'atelier;
- une présentation d'idées, d'expériences et d'apprentissage qui illustrent une nouvelle réflexion ou enrichissent le domaine de la planification des dons;
- le degré d'implication de l'auditoire;
- l'appui sur une théorie ou une pratique documentée;
- une relation claire entre le contenu de l'atelier et le thème du congrès et avec l'ensemble ou une partie des objectifs de celui-ci;
- la démonstration d'un engagement dans les domaines liés au leadership, au perfectionnement personnel et professionnel, à l'équité, à l'appartenance et à l'inclusion.

Il est possible de soumettre plus d'une proposition. Veuillez noter que nous cherchons à obtenir une diversité de sujets et de personnes donnant un atelier et que nous préférons donc avoir un maximum d'une présentation par personne ou de deux personnes d'un même organisme, sauf si le comité du programme en décide autrement.

Langue : Nous acceptons les propositions de présentation bilingue (anglais-français) ou entièrement en français. Veuillez indiquer si c'est votre cas dans votre proposition.

9. Informations relatives à la soumission de propositions

Pour soumettre votre proposition, veuillez utiliser le formulaire en ligne ici : [lien pour la soumission de propositions pour 2027](#).

Vous avez jusqu'au vendredi 3 juillet 2026 pour soumettre vos propositions.

Dans le cas d'une acceptation, nous informerons en octobre 2026 la personne principale ayant soumis le formulaire.

Vous devez fournir les éléments suivants dans le formulaire de proposition :

- a) Nom et coordonnées du conférencier principal
- b) Autres conférenciers et leurs coordonnées
- c) Conflits d'horaires
- d) Choisissez la durée de votre session
- e) Choisissez le thème de votre session
- f) Quel est le niveau de formation visé par votre session ?
- g) Titre de la session
- h) Fournissez une description de votre session en 100 mots
- i) Biographies des conférenciers (lien vers le profil LinkedIn ou le site web personnel/de l'organisation)
- j) Photo du conférencier (format jpeg ou png, 72-92 dpi, 1000-2000 pixels sur le côté le plus long)
- k) Indiquez 3 objectifs d'apprentissage pour votre session
- l) Comment comptez-vous impliquer les participants ?
- m) Expérience en matière d'enseignement ou de prise de parole au cours des deux dernières années
- n) Si vous avez réalisé une présentation virtuelle, veuillez fournir l'URL
- o) Si vous souhaitez demander une rémunération ou une aide au déplacement

10. Renseignements supplémentaires

Pour toute question, veuillez communiquer avec :

Caralen Law

Planificatrice de congrès et d'événements, ACPDP

Téléphone : 416 706-8652 ou 1 888 430-9494, poste 227

Courriel : claw@cagp-acpdp.org